

L'élève bénéficie t-il d'un aménagement particulier de sa scolarité :

Joindre photocopie documents svp

- PAI (Plan d'Aménagement Individualisé)
 PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)
 PPS (Projet Personnel de Scolarisation)

AVS/AESH mutualisé Nombre d'heures souhaitées :copie de la dernière notification
MDPH à fournir impérativement

AVS/AESH individuel Nombre d'heures affectées :copie de la dernière notification
MDPH à fournir impérativement

Matériel adapté : Précisez :

Régime souhaité de l'élève : externe demi-pensionnaire interne*

* Si votre enfant est accepté à l'internat, vous recevrez un dossier d'internat, vous le retournez renseigné et complet, sous 48h00
⇒ Lycée Vauban - Internat vie scolaire – Rue de Kerichen - BP 40224 - 29804 BREST cedex 9

Année scolaire dernière (2020-2021)

Nom de l'établissement fréquenté l'année dernière :

Code postal : Ville :

Classe : Options :

CADRE A COMPLETER OBLIGATOIREMENT et très lisiblement svp

Représentants légaux

Responsable légal (qui paie les frais scolaires)

Responsable légal

Père Mère Tuteur légal

Autre préciser

NOM et Prénom :

Père Mère Tuteur légal

Autre préciser

NOM et Prénom :

Lien juridique entre les 2 responsables mariés concubins divorcés

Précisez où l'enfant vit habituellement

domicile commun chez son père chez sa mère garde alternée chez un tuteur

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone domicile :

Portable :

Adresse mail indispensable pour communication Pronote

Mail :@.....

Profession :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone domicile :

Portable :

Adresse mail indispensable pour communication Pronote

Mail :@.....

Profession :

Très important : les communications aux familles se faisant essentiellement par mail, il est **INDISPENSABLE** de fournir une adresse mail valide. **Merci de faire attention à la lisibilité.**

☞ La note ministérielle du 13 octobre 1999, demande de recueillir systématiquement, à chaque rentrée les coordonnées des **deux** parents de tous les élèves.

Engagement du représentant légal et de l'élève

Je donne l'autorisation au lycée Vauban de présenter mon image dans le respect de mes droits et de ma personne pour toute diffusion et sur tous les supports jugés utiles par le lycée Vauban.

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui me concerne est garanti. Je peux à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si je le juge utile.

Oui non (exprimer le refus par courrier joint)

Toute inscription au lycée Vauban vaut acceptation aux dispositions du règlement intérieur (consultable sur le site Web du lycée).

Je soussigné (e) père, mère, tuteur légal de
l'élève certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à le **signatures obligatoires**
du père et/ou de la mère ou du tuteur

Je soussigné (e) élève demandant une inscription en
classe accepte le règlement intérieur et m'engage à le respecter ainsi que la charte
informatique.

Fait à le **signature obligatoire de l'élève**

Pièces à fournir

dossier administratif	
<input type="checkbox"/>	Ce dossier dûment complété (y compris l'intérieur)
<input type="checkbox"/>	1 photographie d'identité <u>récente</u> (obligatoire pour l'inscription) (NOM + prénom + future classe de l'élève au dos de la photo)
<input type="checkbox"/>	Fiche infirmerie (renseignements médicaux)
<input type="checkbox"/>	Un chèque de 6€ pour la Maison des lycéens (adhésion volontaire) (NOM + prénom + future classe de l'élève au dos du chèque)
<input type="checkbox"/>	<u>Uniquement les candidats à l'internat</u> <ul style="list-style-type: none">- La fiche de demande d'internat complétée- Une grande enveloppe 32 x 23 timbrée (2 timbres rouges) <u>avec</u> l'adresse de l'élève (pour expédition du dossier internat)
<input type="checkbox"/>	Pour le service de restauration : lire attentivement pièces jointes <ul style="list-style-type: none">- le bulletin d'inscription (<u>si</u> élève interne ou demi-pensionnaire)- une demande d'autorisation de prélèvement automatique (mandat SEPA) et un RIB (<u>si</u> prélèvement automatique choisi)- un chèque de 83,75 euros à l'ordre de l'agent comptable (pour 25 repas à 3,35 €)<ul style="list-style-type: none">↳ uniquement si élève demi-pensionnaire↳ pas de chèque pour les élèves internes, factures trimestrielles <p>☞ NOM + Prénom + future classe de l'élève au dos du chèque ou au dos du RIB</p>

LISTE DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Agriculteurs exploitants

- 11 agriculteurs sur petite exploitation
- 12 agriculteurs sur moyenne exploitation
- 13 agriculteurs sur grande exploitation

Artisans, commerçants et chef d'entreprise

- 21 artisans
- 22 commerçants et assimilés
- 23 chefs d'entreprise de 10 salariés et plus

Cadres et professions intellectuelles supérieures

- 31 professions libérales
- 33 cadres de la fonction publique
- 34 professeurs, professions scientifiques
- 35 professions de l'information, des arts et des spectacles
- 37 cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- 38 ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

Professions intermédiaires

- 42 professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
- 43 professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 clergé, religieux
- 45 professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- 48 contremaîtres, agents de maîtrise

employés

- 52 employé civils et agents de service de la fonction publique
- 53 policiers et militaires
- 54 employés administratifs d'entreprise
- 55 employés de commerce
- 56 personnels des services directs aux particuliers

Ouvriers

- 62 ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 chauffeurs
- 65 ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 ouvriers agricoles

Retraités

- 71 anciens agriculteurs exploitants
- 72 anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 74 anciens cadres
- 75 anciennes professions intermédiaires
- 77 anciens employés
- 78 anciens ouvriers

Autres personnes sans activité professionnelle

- 81 chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 83 militaires du contingent
- 84 élèves étudiants
- 85 personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans
- 86 personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus

- 99 non renseignée (inconnue ou sans objet)



RENTREE SCOLAIRE 2021

Section d'Enseignement Professionnel

Jeudi 2 septembre 2021

Rentrée pour les classes du site de Vauban

Seconde professionnelle PMI, NTE 1, NTE 2, RPMI (Accueil Bâtiment L)
CAP SM 1^{ère} année (Accueil Bâtiment L)

Rentrée pour les classes du site de Lanroze

Seconde professionnelle MV-VP (Accueil Hall de Lanroze)
CAP ATMFC et PSR 1^{ère} année (Accueil Hall de Lanroze)

11h00 Appel par le Professeur principal et CPE
11h-12h15 Accueil par le professeur principal
Formalités administratives (emploi du temps, vérifications diverses ...)
Présentation de l'équipe pédagogique
12h15 à 13h30 Déjeuner au self pour les internes et demi-pensionnaires
13h30 à 17h Prise en charge des élèves en groupes-classes : ateliers, attendus et modalités de la formation, règles de sécurité, stages en entreprise.

Rentrée pour les classes du site de Lanroze

3 Prépa Métiers et ULIS 1 et 2 (Accueil Hall de Lanroze)

14h00 Appel par le Professeur principal, CPE et coordinatrice ULIS
puis jusqu'à 17h00 Accueil par le professeur principal
Formalités administratives (emploi du temps, vérifications diverses)
Visite de l'établissement, de la vie scolaire, du CDI, des ateliers
Présentation de l'équipe pédagogique

Début des cours: Les cours débutent dès 10h00 le vendredi 3 septembre 2021 pour
(Seconde – CAP – ULIS – 3PM) les élèves de 2^{nde} Professionnelle, 1^{ère} année CAP, 3PM et ULIS 1-2

Vendredi 3 septembre 2021

Rentrée pour les classes de 1^{ère} Pro de Terminale Pro de CAP 2^{ème} année

8h15 à 10h00 Accueil par le professeur principal - Formalités administratives
(emploi du temps, vérifications diverses...)
à partir de 10h00 Cours selon l'emploi du temps pour tous

Remarque :

- Un affichage précisant le lieu d'accueil sera prévu pour le jour de la rentrée.
- L'emploi du temps sera susceptible de modification jusqu'au lundi 13 septembre 2021.



**INFORMATION AUX PARENTS
DE LA MAISON DES LYCÉENS,
L'ASSOCIATION DES ÉLÈVES.**

La **Maison des lycéens (MDL)** est une **association** de loi 1901 organisée, animée et gérée par une équipe d'élèves volontaires.

**LA MDL SOUTIENT ET FAVORISE LA VIE CULTURELLE DU LYCEE PAR L'EMERGENCE DE PROJETS, LA
CREATION, L'EXPRESSION DES LYCEENS, ET TOUTE FORME DE PRATIQUES ARTISTIQUES,
CULTURELLES ET CITOYENNES.**

Les élèves, externes et internes, sont concernés par cette association parce que la MDL gère le fonctionnement de la **cafétéria**, l'achat et l'entretien des **jeux** (billard, baby-foot, fléchette ...), **les sorties**, l'organisation de la **fête de Noël des internes**, l'organisation des **photos de classes, etc.** Par ailleurs, la MDL participe au financement des **voyages scolaires** ; et elle est le **support financier** des actions menées (vente de produits, financement participatif ...).

Les élèves peuvent s'engager dans le bureau de la MDL et ainsi :

- découvrir le **fonctionnement** d'une **association**
- prendre des **initiatives** et des **décisions** au sein de son lycée
- gérer un **budget**
- exercer des **responsabilités**
- mettre en place des **projets** concrets et dynamiser le quotidien des lycéens.

Afin de perpétuer sa dynamique, nous demandons une **cotisation** d'un montant de **6 euros**.
Le chèque est à l'ordre de la « Maison des lycéens du Lycée Vauban »

Nous vous souhaitons une bonne rentrée 2021 au Lycée Vauban
Le bureau de la MDL.

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT :
maisondeslycéensvauban29@gmail.com
<http://www.lycee-vauban-brest.ac-rennes.fr/~mdl-.html>

LYCEE VAUBAN

MAISON DES LYCÉENS (MDL)

joindre ce bulletin à votre paiement svp

NOM :

Prénom :

Classe à la rentrée 2021 :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS à destination de
L'INFIRMERIE DE L'ETABLISSEMENT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Numéro de sécurité sociale :

Mutuelle :

Externe Interne Demi-pensionnaire

Etablissement année scolaire dernière :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins **deux** numéro de téléphone :

1 - n° de téléphone du domicile :

2 - n° portable **mère** : n° tél travail :

3 - n° portable **père** : n° tél travail :

4 - NOM et téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

5 - NOM **et** téléphone du médecin traitant :

Si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire,
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence,
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire, il va de son intérêt que ces informations soient renseignées
- Antécédents médicaux et chirurgicaux (dates) :

Allergies éventuelles :

Traitement en cours (nom des médicaments) :

Hospitalisations :

Votre enfant bénéficie d'un aménagement particulier de sa scolarité : OUI * NON

* Voir détail au verso PAI PAP PPS AVS/AESH matériel adapté

En fonction de ces renseignements, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire, si nécessaire, pour établir avec vous les conditions d'accueil et de scolarisation adaptées à l'état de santé de votre enfant.

L'infirmier(e) appliquera les traitements prescrits par le médecin de famille seulement si les médicaments sont accompagnés d'une photocopie de l'ordonnance. **Les internes doivent impérativement déposer leur traitement à l'infirmerie.**

IMPORTANT : Date du dernier rappel de vaccin DTCOQ polio :

ROR date de la 1^{ère} injection : date de la 2^{ème} :

Ne pas joindre de photocopie

RAPPEL:

En cas d'accident bénin ou maladie, il est de la responsabilité des parents de venir chercher et d'accompagner leur enfant mineur vers une structure de soins de leur choix.

En cas d'accident grave ou urgence médicale, la décision de transport immédiat sera soumise à la responsabilité du centre 15.

Tout renseignement confidentiel complémentaire pourra être transmis sous pli cacheté à l'infirmerie de l'établissement

(contacts : site Vauban : 02 98 43 82 33 site Lanroze : 02 98 03 23 02)

Service médico-social : 02 98 80 88 24

L'élève bénéficie t-il d'un aménagement particulier de sa scolarité :

- PAI (Plan d'Aménagement Individualisé)
- PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)
- PPS (Projet Personnel de Scolarisation)
- AVS/AESH mutualisé
- AVS/AESH individuel nombre d'heures :
- Matériel adapté : Précisez :
-

Autre information que vous jugez nécessaire :

.....

.....

.....

.....

.....

Tout renseignement confidentiel complémentaire pourra être transmis sous pli cacheté à l'infirmier de l'établissement

contact site Lanroze : 02 98 03 23 02
contact site Vauban : 02 98 43 82 33
Service médico-social : 02 98 80 88 24

Rentrée au service de restauration et d'hébergement

(Note de rentrée – document à conserver)

- Sauf changement de situation, **les élèves déjà inscrits au service de restauration** voient leur inscription reconduite en 2021/2022 selon les mêmes modalités qu'en 2020/2021. Rendez-vous sur le formulaire à renvoyer pour tout changement de situation : https://www.lycee-vauban-brest.ac-rennes.fr/IMG/pdf/formulaire_de_changement_de_situation.pdf
Si aucun changement n'est intervenu, vous n'avez rien à renvoyer.
- **Pour les nouveaux élèves : renseigner et transmettre la fiche de première inscription.**
- Pour accéder au service de restauration : présenter la carte d'identification distribuée gratuitement le jour de la rentrée. Elle est valable toute la scolarité.

I – NOUVEAUX ÉLÈVES DEMI-PENSIONNAIRES

Principe : un porte-monnaie associé à la carte est débité de 3,35 € à chaque passage au self
(prix du repas jusqu'au 31/12/2021.)

Plusieurs modalités d'approvisionnement de la carte vous sont proposées :

- ↪ Aux bornes interactives du lycée : par carte bleue, par chèque à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Vauban ou en espèces (pièces et billets de 5, 10 ou 20 €)
- ↪ Par carte bancaire sur Internet **à partir du 1^{er} octobre 2021** : créer un compte à partir de la page : <https://www.lycee-vauban-brest.ac-rennes.fr/-internat-.html>
- ↪ Par prélèvement automatique effectué chaque fin de mois si le solde de la carte est insuffisant (voir la fiche de première inscription pour la procédure)

II – NOUVEAUX ÉLÈVES INTERNES ou INTERNES EXTERNÉS

Principe : les frais d'internat sont forfaitaires et trimestriels

Tarifs du 1^{er} trimestre 2021 – 2022 calculés en fonction du nombre de jours d'ouverture :

- **Interne** (nuit + petit déjeuner + repas du midi et du soir) :
 - Second cycle 693.00 €
 - Étudiants CPGE 840.00 €
- **Interne externé** (petit déjeuner + repas du midi et du soir) :
 - Second cycle 561.00 €
 - Étudiants CPGE, BTS, DN MADE 680.00 €

Les étudiants des **classes de BTS et DN MADE** ne peuvent pas bénéficier de l'internat avec nuitée au lycée Vauban, mais peuvent bénéficier du régime interne externé et s'adresser au CROUS pour leur hébergement.

Plusieurs modalités de paiement vous sont proposées :

- ↪ Par prélèvement automatique réservé aux lycéens non boursiers
Compléter et retourner le mandat de prélèvement SEPA signé obligatoirement par le titulaire du R.I.B. fourni. Un échéancier des prélèvements vous sera adressé au cours du premier trimestre.
- ↪ À réception de l'avis aux familles : par chèque libellé à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Vauban, en espèces à l'intendance ou par paiement en ligne avec les codes d'accès communiqués par le lycée.

En cours d'année scolaire, prendre contact avec le service d'intendance (bureau 115) :

- ↪ Pour tout changement de coordonnées bancaires.
- ↪ Si votre enfant quitte l'établissement ou change de qualité en cours de trimestre.





FICHE DE PREMIÈRE INSCRIPTION

Service de restauration et d'hébergement

Année 2021-2022

L'ÉLÈVE	
Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Classe en septembre 2021 :

RESPONSABLE DE L'ÉLÈVE	
Nom :
Prénom :
Téléphone :
Adresse mél :

Qualité : cocher la case correspondante

- Externe
- Demi-pensionnaire
- Interne
- Interne – Externé

Mode de paiement : cocher l'option choisie

☞ Prélèvement automatique :

Oui et si demi pensionnaire :

Compléter le mandat de prélèvement SEPA (doc. joint à imprimer)
Le transmettre accompagné d'un RIB et d'un chèque de 83,75 € à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Vauban (pour les repas de septembre) et préciser au dos du chèque les nom, prénom et date de naissance de l'élève.
Le premier prélèvement aura lieu fin septembre 2021.

Non et si demi-pensionnaire :

Joindre impérativement un chèque de 83,75 € à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Vauban pour les repas de septembre et préciser au dos du chèque les nom, prénom et date de naissance de l'élève.

Oui et si interne ou interne externé :

Compléter le mandat de prélèvement SEPA (doc. joint à imprimer)
Le transmettre accompagné d'un RIB.
Le premier prélèvement aura lieu courant octobre 2021.

Non et si interne ou interne externé :

Paiement à réception de l'avis aux familles (voir la note de rentrée pour les différents modes de paiement.)

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez AGENT COMPTABLE LYCEE VAUBAN à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de AGENT COMPTABLE LYCEE VAUBAN.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 44 ESD 540866

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : AGENT COMPTABLE LYCEE VAUBAN

Adresse : RUE DE KERICHEN
BP 40224

Code postal : 29804

Ville : BREST CEDEX 09

Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

--	--	--	--	--	--	--

			(
--	--	--	---

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)**Rappel :**

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par AGENT COMPTABLE LYCEE VAUBAN. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec AGENT COMPTABLE LYCEE VAUBAN.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Service médical en faveur des élèves

Département : **FINISTERE**

Nom du médecin de l'éducation nationale : Dr SEZNEC (site Vauban) / Dr LE PRAT (site Lanroze)

Nom de l'infirmière de l'éducation nationale : Myriam ALLARD (site Vauban) / Guénola ROLET (site Lanroze)

Etablissement scolaire : LYCEE VAUBAN - BREST

Lettre aux parents

Votre enfant, dans le cadre de la formation professionnelle choisie, aura à travailler dans son établissement scolaire sur des machines ou à utiliser des produits à risque.

S'agissant d'un élève mineur, et dans le cadre de la procédure de dérogation aux travaux réglementés par le code du travail (décret n° 2015-443 du 17 avril 2015 – article R 4153-40 du code du travail), l'avis du médecin de l'éducation nationale sur la compatibilité entre son état de santé et les tâches et travaux nécessaires à sa formation professionnelle est **obligatoire**. Il doit être transmis à l'inspecteur du travail.

A cet effet, en collaboration avec l'infirmière, le médecin de l'éducation nationale devra examiner votre enfant. Mais il est également nécessaire de connaître ses antécédents à l'aide de la fiche de renseignements médicaux ci jointe.

Elle est strictement destinée aux seuls professionnels de santé de l'éducation nationale, sera intégrée à son dossier médical scolaire, conservée sous la responsabilité du médecin de l'éducation nationale jusqu'aux 30 ans de votre enfant conformément à la législation (bien évidemment vous disposez d'un droit d'accès à cette fiche et pouvez à tout moment demander à la modifier).

Nous vous remercions donc de la remplir de façon la plus complète et précise possible. Votre médecin traitant peut vous y aider. Vous pouvez y adjoindre photocopie de tout document vous paraissant utile (**copie** de bilan orthophonique, de compte rendu d'examen spécialisé, de rapports médicaux, etc. **Ne donner ni originaux, ni clichés radiologiques**).

Nous insistons sur le fait que ces informations sont couvertes par le secret médical et ne sont pas communicables à un tiers.

Vous voudrez bien mettre ce (ces) document(s) **sous enveloppe cachetée** à l'attention du **médecin de l'éducation nationale**, et la confier au secrétariat de l'établissement qui transmettra.

Nous vous remercions de votre contribution et restons à votre disposition pour toute précision que vous souhaiteriez.

Coordonnées du centre médico-scolaire
Cite scolaire de KERICHEN
Promotion de la Santé en Faveur des Elèves
Rue Prince de Joinville
29225 BREST CEDEX 2
Tél. 02 98 80 88 24
Cms29.brestkerichen@ac-rennes.fr

Promotion de la santé en faveur des élèves

Nom du médecin de l'éducation nationale : Dr SEZNEC (site Vauban) / Dr LE PRAT (site Lanroze)

Nom de l'infirmière de l'éducation nationale : Myriam ALLARD (site Vauban) / Guénola ROLET (site Lanroze)

Etablissement scolaire : LYCEE VAUBAN - BREST

Fiche de renseignements médicaux à remplir par les parents ou tuteurs légaux de l'enfant

Nom et prénom de l'élève..... Classe :.....

Né(e) le :

Adresse :

Téléphone (s) :

Le père est-il en bonne santé ? : oui non Profession :

La mère est-elle en bonne santé ? : oui non Profession :

Nombre de frères et sœurs :.....

Nom et coordonnées du médecin traitant :

1. maladies présentées antérieurement par votre enfant :

→ a-t-il déjà fait des convulsions ? non oui si oui, à quel âge ?

→ a-t-il eu d'autres maladies neurologiques ? non oui
s'agissait-il d'une méningite ? oui non

→ a-t-il eu des maladies respiratoires ou allergiques ? non oui précisez :.....
.....

→ a-t-il fait des otites à répétition ? non oui

→ a-t-il eu des problèmes de hanche ou de dos ? non oui

→ autres maladies importantes :

A-t-il eu des accidents ? non oui précisez :

A-t-il été hospitalisé, voire opéré, ... ? non oui précisez :

2. vaccinations :

Il est rappelé que l'accès aux travaux réglementés est conditionné par une situation vaccinale à jour au regard des obligations prévues par la Loi.

état de santé actuel de votre enfant :

→ a-t-il souvent des rhumes, sinusites, angines, bronchites, otites ? non oui

→ actuellement présente-t-il d'autres troubles ? (soulignez et précisez)

- asthme :
.....
.....
- eczéma, allergie, urticaire :
.....
.....
- pertes de connaissance, malaises :
.....
.....
- problèmes de dos ou d'articulations :
.....
.....
- maux de tête :
.....
.....
- problèmes de vue ou de fatigue oculaire :
.....
.....

→ est-il souvent absent ? non oui

→ est-il suivi par un médecin, un psychologue, un psychiatre ? non oui

→ suit-il un traitement ? non oui précisez :.....
.....

→ votre enfant est-il intéressé par un métier ? non oui précisez :.....
.....

→ avez-vous autre chose à signaler ? :.....
(par exemple : caractère, comportement, vie familiale,...)

Nous vous demandons de confier à votre enfant son carnet de santé et copie de tous documents utiles en votre possession (copie de comptes-rendus récents de radiographie, d'examen biologique, rapports médicaux, etc)

Si vous le souhaitez, le médecin de l'éducation nationale peut vous recevoir sur rendez-vous. Prenez contact à cet effet avec l'infirmerie de l'établissement scolaire.

information importante :

La consommation de produits psycho actifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences en cas d'utilisation de machines dangereuses ou de conduites d'engins.

Elle peut entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée, pendant le temps nécessaire.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus.

A.....le.....

Signature de l'élève :

Signature des parents :



Opération « prêt de tablette numérique au lycée Vauban »

Dans le cadre d'une opération financée par la région Bretagne, les élèves de seconde du lycée professionnel de Vauban inscrits en NTE (SN+MELEC) bénéficient d'une tablette iPad à la rentrée 2021 prêtée gratuitement. Il leur sera également fourni une coque antichoc et un chargeur iPad.

La tablette qui comportera manuels scolaires, ressources pédagogiques et applications diverses ne sera utilisée que dans le cadre d'un usage strictement pédagogique et éducatif. Seule l'équipe numérique du lycée a la main sur le contenu des tablettes dont la configuration spécifique ne peut être modifiée par les élèves.

Une convention de prêt, précisant les modalités du prêt sera distribuée à la rentrée.

Le prêt sera assuré par la coopérative du lycée Vauban.

La coopérative du lycée Vauban est une association à but non lucratif (loi 1901) qui agit dans le respect des principes qui fondent l'enseignement public. Ses missions sont diverses et variées :

- Location des manuels scolaires et achat de cahiers d'exercices
- Achat groupé d'équipements (caisse à outils) revendus à prix coûtant aux élèves avec une réduction par rapport au prix public.
- Interventions dans les classes sur la prévention, projet ciné-lycée (film et culture).
- Soutien financier pour les élèves effectuant leur stage à l'étranger

Les familles souhaitant bénéficier du prêt des manuels scolaires doivent cotiser à la coopérative (10 €) et fournir un chèque de caution pour le prêt de la tablette (200 €), ce dernier n'est pas encaissé.

Les familles souhaitant bénéficier de l'équipement professionnel doivent cotiser à la coopérative.

L'équipement concerne :

- Les élèves de : 2^{nde} Bac Pro, 1^{ère} année de CAP, 1^{ère} Bac Pro n'ayant pas effectués leur 2^{nde} en lycée pro

Les équipements seront fournis par la coopérative du lycée Vauban, les familles s'acquitteront du solde restant à leur charge après déduction de la prime de la région (variable selon la section).

Si vous ne disposez pas de chéquier, il est possible de payer les 10 € de cotisation en espèces disposés dans une enveloppe en notant le nom, le prénom et la classe de l'élève concerné sur l'enveloppe. En ce qui concerne la caution, il est impératif d'envoyer un mail à l'association coopvauban@gmail.com

Pour toutes questions, ou en cas de difficultés de paiement, vous pouvez contacter l'association par mail : coopvauban@gmail.com

Document à joindre impérativement avec les chèques lors de l'inscription

- Je cotise à l'association de la coopérative de Vauban **et** ainsi je bénéficie de la location des manuels scolaires et / ou de l'achat groupé de l'équipement. Je joins au talon **deux** chèques :
- **1 chèque de cotisation de 10 € à l'ordre de « coop Vauban »** (encaissé)
(inscrire au dos du chèque **Nom Prénom Classe de l'élève**)
 - **1 chèque de caution de 200 € (prêt tablette) à l'ordre de « coop Vauban »** qui n'est pas encaissé
(inscrire au dos du chèque **Nom Prénom Classe de l'élève**)
- Je refuse de cotiser à l'association de la coopérative de Vauban ; je m'engage à acheter les manuels scolaires en librairie et à me procurer les ressources pédagogiques.
- Je souhaite aider l'association de la coopérative du lycée Vauban, pour me joindre :

Adresse mail@.....

NOM de l'élève classe rentrée 2021

Prénom de l'élève

Chèques établis par : M Mme.....

Chèque n° : Banque :

Téléphone du responsable de l'élève :

Adresse mail du responsable

Date :

signature du responsable légal

Brest, le 11 juin 2021

Aux
Parents d'élèves



Objet : Section européenne

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa formation Baccalauréat professionnel, le lycée Vauban propose à votre enfant une section européenne en anglais.

Académie
Rennes

Éducation
nationale

Téléphone
02 98 80 88 00

Télécopie
02 98 80 88 07

Mél.
Ce.0290012f
@ac-rennes.fr

Rue de Kerichen
B.P. 40224
29804 BREST
Cedex 9

Site internet
de l'académie de
rennes
www.ac-rennes.fr

Les objectifs de la section européenne en Baccalauréat professionnel **NTE (SN-MELEC)** au lycée Vauban:

- proposer aux élèves une ouverture à l'Europe
- développer l'expression et la production orale et écrite des élèves ainsi que la connaissance de l'Europe et enseigner la discipline professionnelle choisie en anglais
- 1 heure hebdomadaire avec un professeur d'anglais et 1 heure hebdomadaire avec un professeur de DNL en classe de seconde, première et terminale
- possibilité d'effectuer une période de formation à l'étranger
- obtenir la mention « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat

A qui s'adresse cette option ?

Tous les élèves qui entrent en seconde professionnelle NTE sur la base du volontariat, motivés et curieux de découvrir la culture et la civilisation des pays anglophones.

Un niveau scolaire de 10/20 en anglais au DNB est souhaitable (niveau A2).

Nous vous remercions pour votre implication et resterons à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire utile.

Le coupon réponse ci-dessous est à remettre lors de votre inscription dans l'établissement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Lycée Vauban

Madame, Monsieurreprésentants légaux de l'élève
..... scolarisé au Lycée Vauban en classe de reconnaissent avoir
pris connaissance du document et prendre la décision:

d'inscrire l'élève en section européenne anglais à la rentrée 2021

de ne pas inscrire l'élèveen section européenne anglais à la rentrée 2021.

A Brest, le /... .. /2021

Signatures des représentants légaux



Aux élèves entrant en section professionnelle et leurs responsables

Objet :
Equipements de protection individuelle
Outillage pour les enseignements professionnels

Madame, Monsieur,

Votre enfant va intégrer à la rentrée le lycée Vauban une section professionnelle. Dans le cadre des enseignements dispensés sur les plateaux techniques, il devra pour suivre sa formation **se doter d'une caisse d'outillage**.

COOP VAUBAN

La coopérative du lycée Vauban a signé avec la Région Bretagne une convention dans le cadre de l'aide au premier équipement.
Cette convention a pour but de limiter le coût d'acquisition de cet équipement aux familles.
La coopérative vous propose de vous accompagner dans l'acquisition de cette caisse.
Elle a en effet négocié le coût de cet équipement auprès de ses fournisseurs.

Téléphone
02 98 80 88 32

Télécopie
02 98 80 88 34

Mél
ctx.indus.0290012f
@ac-rennes.fr

Adresse
rue de Kerichen
BP 62506
29225 BREST

Site internet
<http://www.lycee-vauban-brest.ac-rennes.fr>

La subvention attribuée à la formation BAC PRO Métiers du numérique et de la transition énergétique s'élève à 80 Euros.

Votre participation pour l'acquisition de cet équipement sera de 56 euros.
Il devra être réglé par chèque à l'ordre de la coopérative du lycée Vauban lors de son inscription.

Dans les circonstances actuelles, l'équipement de protection individuel doit être fourni par l'élève

La remise des caisses sera faite par les enseignant de la spécialité à la rentrée
Une fois son cycle de formation achevé cet équipement restera propriété de votre enfant.
Néanmoins, nous tenons à porter votre attention qu'en cas de dégradation, de perte ou de vol aucun autre équipement ne vous sera fourni par le lycée et son remplacement sera entièrement à votre charge.

Nous restons à votre disposition pour toute explication complémentaire concernant ce dispositif.

Cordialement,

Fabrice LEBARBIER
COOP VAUBAN

CLASSE :

NOMS : PRENOMS :

Commande via la COOP'VAUBAN : (cocher chaque produit commandé et joindre un chèque par équipement)

Outillage + caisse de rangement